



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

22 SEP. 2016

2404

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 septembre 2016

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Depuis quelques jours, émanant d'une pétition déposée à la Chambre des Députés, une discussion quant à l'usage et l'importance attribuée à la langue luxembourgeoise aussi bien dans la communication officielle, i.e. administrative que dans la communication usuelle, enflamme les médias et plus particulièrement les réseaux sociaux.

Force est de constater que de nombreuses prises de position se caractérisent par une généralisation de certains faits isolés voire se basent sur des éléments peu précis et parfois même, relatent des informations carrément erronées.

Vu l'importance et la complexité du sujet, une telle discussion quant au rôle à attribuer à la langue luxembourgeoise dans un contexte d'identité nationale mais aussi et surtout comme élément d'intégration et de cohésion sociale, nécessite un minimum d'objectivité basée sur des faits prouvés et incontestables. Partant, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Dans quels classes (type d'enseignement, niveau) un enseignement de langue luxembourgeoise est-il dispensé ?
2. Quels sont les buts visés par les enseignements de langue luxembourgeoise aux différents niveaux ?
3. Si dans certains types d'enseignement un enseignement de langue luxembourgeoise ferait défaut, quelles sont les raisons pour cette situation ? Le cas échéant, est-il prévu d'y remédier ?
4. Comment Monsieur le Ministre définirait-il, de manière générale, le rôle de la langue luxembourgeoise dans le contexte du système éducatif luxembourgeois ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Yves Cruchten  
Député



Luxembourg, le 7 novembre 2016

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

## Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2404 du Député Yves Cruchten

Ad 1+2)

### Enseignement fondamental

#### Cycle 1, éducation précoce

L'éducation précoce a été introduite à partir de la rentrée scolaire 1998/1999. Son but fut dès le début « de familiariser les enfants avec le monde de l'école et la vie en commun avec des enfants de leur âge »<sup>1</sup>. Le ministère précisait dans la circulaire de printemps de 2000 que la familiarisation avec la langue et la culture luxembourgeoise constitue une priorité pour l'éducation précoce. Cependant, « la langue luxembourgeoise ne doit pas devenir un facteur d'exclusion, voire de discrimination, mais doit jouer un rôle unificateur »<sup>2</sup>. L'apprentissage précoce de la langue luxembourgeoise a été considéré « comme tremplin efficace vers l'apprentissage de l'allemand »<sup>3</sup> à partir de la première année d'études de l'enseignement primaire.

En 2009, l'éducation précoce fut institutionnalisée par la réforme de l'enseignement fondamental, bien que sa fréquentation restât facultative. Le but de faire de l'apprentissage précoce de la langue luxembourgeoise une priorité fut maintenu. Une systématisation de l'apprentissage de la langue luxembourgeoise, tout en maintenant une approche ludique adaptée au bas âge des enfants, se fit par la définition et l'illustration des compétences à développer à partir de l'éducation précoce dans le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental. L'accent fut bien entendu mis sur le développement des compétences dans les domaines de la production orale et de la compréhension de l'oral. Le plan d'études précise, que les activités à développer par le personnel enseignant et éducatif « ne sont pas axées sur l'acquisition structurée de la langue [luxembourgeoise], mais sur

<sup>1</sup> Berg, C / Weis, C. (2005) : Sociologie de l'enseignement des langues dans un environnement multilingue - Rapport national en vue de l'élaboration du profil des politiques linguistiques éducatives luxembourgeoises. Luxembourg: MENFP/CESIJE.

<sup>2</sup> MENFP (2009) : Lettre circulaire de printemps

<sup>3</sup> Berg/Weis 2005

une approche globale, par immersion, dans un contexte familial et stimulant tout en respectant et valorisant les langues maternelles des enfants de la classe »<sup>4</sup>.

Le plan d'études introduisait la notion d'éveil aux langues afin de valoriser les connaissances et compétences dans leurs différentes langues maternelles d'un nombre croissant d'enfants intégrant les classes de l'éducation précoce avec une autre langue maternelle que le luxembourgeois.

### Cycle 1, éducation préscolaire

Pendant les deux années du cycle 1, dont la fréquentation est obligatoire au Luxembourg, la seule langue de scolarisation employée pendant les 26 leçons d'enseignement prévues par le plan d'études est le luxembourgeois. L'éveil aux langues y est dispensé de manière transversale afin de développer auprès des enfants des compétences plurilingues et pluriculturelles qui sont typiques pour le contexte multilingue luxembourgeois. La large part accordée à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise permet notamment « aux enfants non-luxembourgophones d'apprendre à parler le luxembourgeois avant d'entamer le véritable cursus scolaire »<sup>5</sup>. La réforme de l'enseignement fondamental en 2009 menait à la définition d'objectifs de fin de cycle, notamment dans les domaines de la production orale et de la compréhension de l'oral en langue luxembourgeoise pour le cycle 1.

### Objectifs du cycle 1

Le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental définit les niveaux de compétence en langue luxembourgeoise qui sont à atteindre aux différents paliers de l'enseignement fondamental. Au cycle 1, l'accent est mis sur la compréhension de l'oral et la production de l'oral, donc la communication ayant lieu dans les interactions quotidiennes, notamment dans le cadre scolaire :

#### **Production orale en langue luxembourgeoise**

	<b>Socle Cycle 1</b>
<b>Compétences</b>	<b>Niveau 1</b>
<b>Parler en interaction</b>	L'élève s'exprime de façon compréhensible sur des sujets familiers et répond par des phrases courtes et des expressions simples à des questions posées dans le contexte de la classe.
<b>Parler devant autrui</b>	L'élève reformule des éléments essentiels d'un texte traité en classe et raconte des événements vécus personnellement à l'aide de phrases courtes et d'expressions simples.

<sup>4</sup> MENFP (2011) : Plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental

<sup>5</sup> Berg/Weis 2005

<b>Communiquer de façon non verbale</b>	L'élève recourt à des éléments mimiques et gestuels pour appuyer ses paroles ou pour manifester sa non-compréhension. Par des signes non verbaux (p.ex. signes de tête, gestes approbateurs, mimique), il manifeste qu'il prend en compte ce que les autres disent.
<b>Respecter les règles de la communication convenues</b>	L'élève respecte les tours de parole, il écoute les autres et prend en compte leurs propos. Il prend la parole et réagit aux incitations de ses interlocuteurs. Il respecte les règles de politesse (p.ex. il n'interrompt pas les autres).
<b>Respecter la forme en mobilisant ses connaissances lexicales, grammaticales et phonologiques</b>	L'élève utilise, pour s'exprimer librement, un répertoire élémentaire de mots, d'expressions, de structures syntaxiques et de formulations mémorisées.
<b>Mettre en scène des textes</b>	L'élève participe à des jeux de rôle dans différents contextes (jeu du magasin, histoire jouée) en utilisant des phrases courtes et des expressions simples.

### Compréhension de l'oral en langue luxembourgeoise

	<b>Socle Cycle 1</b>
<b>Compétences</b>	<b>Niveau 1</b>
<b>Comprendre son interlocuteur</b>	L'élève comprend des consignes simples et les exécute.
<b>Comprendre un texte d'écoute</b>	L'élève comprend globalement un texte court (une histoire, une explication...), et il en dégage le message principal. Il suit le fil conducteur d'une conversation portant sur des sujets familiaux.
<b>Mobiliser des stratégies et des techniques d'écoute</b>	L'élève perçoit des éléments prosodiques et gestuels utilisés (intonation, gestes, mimique, bruits de fond) dans un texte d'écoute.
<b>Repérer les informations d'un texte et les exploiter</b>	L'élève suit la trame d'un texte (la succession des événements), il identifie les personnages principaux et leurs actions.
<b>Analyser comparer et évaluer des textes d'écoute</b>	L'élève formule une appréciation simple d'un texte.

### Cycles 2 à 4, enseignement primaire

Compte-tenu du fait que l'alphabétisation des élèves dans l'enseignement public luxembourgeois se fait traditionnellement en langue allemande, la majeure partie de

l'enseignement langagier est consacrée à l'apprentissage de l'allemand, qui fut d'ailleurs pendant longtemps pour la majorité des Luxembourgeois la première langue écrite. Ainsi, le règlement grand-ducal du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental dispose dans son article 4 qu'aux cycles 2, 3 et 4, « l'allemand est la langue d'enseignement employée dans les domaines de développement et d'apprentissages relatifs à l'alphabétisation, la langue allemande, les mathématiques, l'éveil aux sciences, les sciences naturelles et humaines et l'éducation morale et sociale »<sup>6</sup>.

Donc, officiellement, l'emploi du luxembourgeois se limite aux cours de langue luxembourgeoise, dont le volume annuel s'élève à 36 leçons, soit une leçon par semaine. Cependant, l'emploi du luxembourgeois en tant que langue de communication principale est également prévu pour les domaines « relatifs à l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé, l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique »<sup>7</sup>, dont le volume annuel s'élève à 288 leçons, soit 8 leçons hebdomadaires aux cycles 2 et 3 et à 252 leçons annuelles ou 7 leçons hebdomadaires au cycle 4. En ce qui concerne les mathématiques et le domaine de l'éveil aux sciences et des sciences, le plan d'études recommande aux enseignants de tolérer l'utilisation du luxembourgeois et d'autres langues parlées avec aisance par les élèves, notamment pour faciliter la communication et les interactions dans le cadre de situations d'apprentissage et d'évaluation. Dans leur rapport sur la politique linguistique au Luxembourg<sup>8</sup>, les experts du Conseil de l'Europe ont constaté que la présence du luxembourgeois « dans le quotidien pédagogique va bien au-delà de ce qui est prévu dans les textes réglementaires. Il n'est pas rare (...) que les enseignants aient recours au luxembourgeois pour apporter des explications aux élèves sur le contenu d'un enseignement dispensé en allemand ou en français »<sup>9</sup>.

Force est de constater que l'apprentissage du luxembourgeois à l'enseignement primaire ne se limite aucunement aux 36 leçons d'apprentissage formel prévu annuellement, mais se fait essentiellement par son utilisation informelle dans le cadre de la vie quotidienne à l'école. Fehlen et Heintz<sup>10</sup> ont d'ailleurs constaté que la langue luxembourgeoise est de loin la langue la plus parlée au sein de l'école luxembourgeoise : plus que 80% des enfants de la tranche d'âge appartenant à l'enseignement fondamental utilisent la langue luxembourgeoise dans les écoles du Grand-Duché<sup>11</sup>.

### Objectifs des cycles 2 à 4

Les objectifs suivis par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise aux cycles 2, 3 et 4 se déclinent également en socles de compétences définis pour la fin de chaque cycle. En ce qui concerne la description des niveaux correspondant au socle, il y a lieu de mentionner qu'il s'agit de standards de formation minimaux (Minimalstandards) qui sont définis dans l'optique qu'ils puissent être atteints par la majorité des élèves, y compris les élèves qui ne

---

<sup>6</sup> MENFP 2011

<sup>7</sup> ibd.

<sup>8</sup> CoE (2006) : Profil de la politique linguistique éducative – Grand-Duché de Luxembourg. Strasbourg, Luxembourg : MENFP/Division des Politiques linguistiques

<sup>9</sup> ibd. :12

<sup>10</sup> Fehlen, F. (2016): Die Luxemburger Mehrsprachigkeit: Ergebnisse einer Volkszählung. 1. Auflage. Bielefeld: transcript.

<sup>11</sup> ibd. : 54

maîtrisent pas la langue luxembourgeoise au début de leur scolarité. Pour ne pas surmener les élèves par l'apprentissage systématique d'une troisième langue à côté de la langue allemande et de la langue française, dont la maîtrise est indispensable pour la poursuite de leurs études, le plan d'études indique que « les activités ne sont pas axées sur l'acquisition structurée de la langue de scolarisation, [en l'occurrence, le luxembourgeois], mais sur une approche globale, par immersion, dans un contexte familier et stimulant tout en respectant et valorisant les langues maternelles des enfants de la classe »<sup>12</sup>.

À titre d'exemple, ne sont repris que les socles de compétences du cycle 4, qui, bien entendu ne sont pas seulement développés pendant les leçons prévues pour l'enseignement de la langue luxembourgeoise, mais par l'usage de celle-ci dans de nombreuses situations de communication pendant des activités formelles et informelles au cours de la journée :

#### **Production orale en langue luxembourgeoise**

	<b>Socle Cycle 4</b>
<b>Compétences</b>	<b>Niveau 7</b>
<b>Parler en interaction</b>	L'élève participe activement, dans des situations familières, à une discussion sur un sujet d'actualité en y défendant et justifiant son point de vue.
<b>Parler devant autrui</b>	L'élève exprime son opinion sur des sujets qui sont en rapport avec sa vie quotidienne (l'école, son entourage, la musique...) en détaillant certains éléments, même dans des situations d'un certain niveau d'exigence.
<b>Communiquer de façon non verbale</b>	L'élève, en recourant à des éléments mimiques et gestuels, valorise, confirme ou infirme les propos de son interlocuteur. Il utilise des exemples, des illustrations ou des objets pour assurer la compréhension.
<b>Respecter les règles de la communication convenues</b>	L'élève, en prenant conscience des effets de son propre discours sur autrui, choisit ses propos en fonction de la situation. Il prend en compte les réactions de son auditoire, fournit des explications supplémentaires et cherche, le cas échéant, à préciser sa pensée.
<b>Respecter la forme en mobilisant ses connaissances lexicales, grammaticales et phonologiques</b>	L'élève utilise un vocabulaire de base assez étendu et des expressions générales en variant les structures syntaxiques.
<b>Mettre en scène des textes</b>	L'élève raconte succinctement un texte lu ou entendu et récite de manière expressive un texte par cœur

<sup>12</sup> MENFP 2011

### Compréhension de l'oral en langue luxembourgeoise

	<b>Socle Cycle 4</b>
<b>Compétences</b>	<b>Niveau 7</b>
<b>Comprendre son interlocuteur</b>	L'élève suit le déroulement d'une conversation et comprend ou compare les différentes interventions en saisissant correctement les positions des interlocuteurs.
<b>Comprendre un texte d'écoute</b>	L'élève comprend différents genres de textes d'écoute (interview, histoire, spot publicitaire...), même s'ils portent sur un sujet inconnu.
<b>Mobiliser des stratégies et des techniques d'écoute</b>	L'élève structure clairement ce qui a été entendu et il reste attentif pendant des conversations plus longues.
<b>Repérer les informations d'un texte et les exploiter</b>	L'élève reconnaît les liens logiques les plus courants, ainsi que, le cas échéant, les changements de temps.
<b>Analyser, comparer et évaluer des textes d'écoute</b>	L'élève repère les opinions (pour, contre) exprimées par son interlocuteur lors d'un débat portant sur un sujet familier.

### Compréhension de l'écrit en langue luxembourgeoise

	<b>Socle Cycle 4</b>
<b>Compétences</b>	<b>Niveau 7</b>
<b>Lire des textes variés</b>	L'élève lit et comprend globalement des textes de quelques pages portant sur un thème connu mais non préparé en classe.
<b>Mobiliser des techniques et des stratégies de lecture</b>	L'élève résume oralement les différents paragraphes d'un texte.
<b>Repérer les informations d'un texte et les exploiter</b>	L'élève reconnaît les articulations logiques et chronologiques essentielles dans un récit.
<b>Analyser, comparer et évaluer des textes</b>	L'élève exprime une opinion personnelle sur les personnes, les actions ou par rapport au sujet du texte.

Les socles de compétences relatifs à la langue luxembourgeoise ne comprennent pas le volet de la production écrite pour ne pas lui donner un caractère contraignant, soumis à une évaluation systématique. En effet, la partie du plan d'études se référant aux socles de compétences n'énumère que les éléments que tous les élèves devraient maîtriser à la fin d'un cycle d'apprentissage.

La deuxième partie du plan d'études comprenant les programmes définit par contre tout ce qui doit être enseigné dans les différentes matières au cours des quatre cycles de

l'enseignement fondamental. Bien qu'on ne puisse pas attendre de l'ensemble des élèves qu'ils maîtrisent à fond les finesses de l'orthographe et la grammaire du luxembourgeois, il est évident qu'ils doivent au moins être familiarisés avec l'écriture de la langue nationale. Ainsi, le plan d'études prévoit que « les enfants sont amenés à découvrir quelques règles élémentaires de l'écriture de la langue luxembourgeoise. L'enseignant adapte les activités d'écriture aux connaissances des enfants. Il ne recourt en aucun cas à des dictées ou d'autres exercices formalisés »<sup>13</sup>.

Les compétences à développer au sein du cycle 4 pour le domaine de la production écrite en langue luxembourgeoise sont les suivantes :

<b>Compétences à développer</b>	<b>Exemples de performance</b>
Rédiger différents types de textes	Rédiger seul ou à plusieurs en s'aidant mutuellement Écrire à partir d'une suite d'images Décrire une expérience personnelle Rédiger des commentaires sur un film, sur un article... Concevoir et réaliser des affiches Entretenir des activités de correspondance
Mobiliser des techniques et des stratégies de rédaction	Activer ses connaissances antérieures, ses expériences d'écriture déjà vécues et formuler des idées S'inspirer des modèles de texte analysés lors des activités de lecture Connaître quelques règles de l'orthographe luxembourgeoise Utiliser un dictionnaire Observer et comparer la structure du langage écrit de langues différentes (p.ex. genre des mots, formation du pluriel...)
Respecter la forme	Écrire de manière lisible et compréhensible Vérifier l'ébauche de texte par rapport au sujet Examiner le respect du fil rouge Examiner l'emploi correct des moyens linguistiques connus ou disponibles Examiner l'intelligibilité du texte, de préférence en groupe Mettre en forme en vue de la présentation
<b>Contenus recommandés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports divers : livres, journaux, panneaux publicitaires, affiches, panneaux de circulation, objets familiers...</li> <li>• Genres de textes : consignes, messages, articles, affiches, cartes, lettres</li> <li>• Mots connus, proches du vécu de l'enfant</li> </ul>	

<sup>13</sup> MENFP 2011



## **Enseignement secondaire et enseignement secondaire technique**

### **Le luxembourgeois comme langue véhiculaire**

L'instruction ministérielle du 10 septembre 2010 concernant la langue véhiculaire prévoit que le recours explicite au luxembourgeois est autorisé dans des situations clairement délimitées et justifiées :

- Comme langue de médiation dans une interaction avec un élève en difficulté, mais seulement après que l'explication donnée et répétée en langue véhiculaire n'a pas été comprise.
- Comme moyen de communication facilitateur dans des situations où un élève n'arrive pas à formuler clairement le fond de sa pensée.
- Comme coup de projecteur dans des situations particulières où le professeur se rend compte que des aspects essentiels d'un problème de société ou les conséquences d'un débat scientifique, politique ou moral n'ont pas été compris.
- Comme langue de communication entre les élèves lorsque ceux-ci travaillent en groupes ou dans des ateliers pratiques ; ou comme langue de communication entre l'enseignant et l'élève individuel lors d'un travail pratique en atelier.

### **Cycle inférieur de l'enseignement secondaire**

Dans la division inférieure de l'enseignement secondaire, une heure de luxembourgeois (LUXEM) par semaine figure au programme des classes de 7<sup>e</sup>.

Le manuel au programme est "*Lies de bal*", un livre avec des textes en langue luxembourgeoise, destiné aux élèves du cycle inférieur de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Il s'agit d'un recueil de textes pour la plupart récents. Le but est de donner envie aux jeunes de lire des textes en langue luxembourgeoise et d'éveiller leur intérêt pour la littérature luxembourgeoise.

### **Cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique**

Dans l'enseignement secondaire technique, la branche combinée "Allemand/Luxembourgeois" (ALLUX) est enseignée en classes de 7<sup>e</sup> (4 leçons/semaine), 8<sup>e</sup> (4 leçons/semaine) et 9<sup>e</sup> (3 leçons/semaine).

Le manuel de luxembourgeois au programme du cours combiné "Allemand/Luxembourgeois" (ALLUX) pour les classes de 7ST, 8TE, 8PO, 9TE et 9PO est, comme pour les classes de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire, "*Lies de bal*".

De ce manuel, les enseignants doivent choisir au moins deux textes par trimestre qui seront lus en classe, expliqués et discutés: "*Am Lëtzebuergesche gi pro Trimester wéinstens 2 Texter aus dem Buch "Lies de bal" mat der Klass gelies, explizéiert an diskutéiert.*" (September 2014).

En 9<sup>e</sup> pratique et dans les classes modulaires du régime préparatoire (à l'exception des classes francophones), la branche ALLUX est enseignée à raison de 4 leçons par semaine. En pratique, la langue enseignée est l'allemand.

En ce qui concerne le luxembourgeois, l'accent est mis sur la compréhension et l'expression orales. Si les élèves ont des difficultés de compréhension et d'expression en langue luxembourgeoise, l'enseignant devrait les aider à acquérir ces compétences dans le cadre de la branche ALLUX.

Dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique, il existe des classes d'insertion pour jeunes venant d'arriver au Grand-Duché. À côté d'un apprentissage accéléré de la langue française, le programme comporte 4 leçons de luxembourgeois (classes de 7STF et 8TEF, classes modulaires d'insertion 7MOF, 8MOF, 9MOF).

Un cours de luxembourgeois de 4 leçons/semaine figure au programme des classes d'accueil (ACCU), ainsi qu'un cours de luxembourgeois de 2 leçons/semaine pour les classes d'accueil pour jeunes adultes (CLIJA).

Le manuel au programme des classes d'accueil (ACCU), des classes d'accueil pour jeunes adultes (CLIJA) et des classes d'insertion est "*Wat gelift? - Lëtzebuergesch fir déi Jonk*", un livre spécialement conçu pour apprendre une langue étrangère à un public adolescent. Le but visé est une approche communicative dans l'enseignement d'une langue étrangère. L'accent est mis sur la compréhension et l'expression orales de l'élève en vue d'une meilleure intégration dans la société luxembourgeoise.

### **Cycle supérieur de l'enseignement secondaire**

Pour les classes du cycle supérieur, il était prévu une option "Civilisation luxembourgeoise". Cependant, il n'existait pas de programme pour cette option. (Une personne a été chargée de l'élaboration d'un programme-cadre.)

L'anthologie "Literaresch Welten" est un manuel scolaire facultatif avec des textes d'auteurs luxembourgeois en langues luxembourgeoise, allemande et française pour les classes supérieures.

### **Classes internationales**

L'École internationale de Differdange (EIDD) prévoit 2 leçons de luxembourgeois (LUXEM) en S1 FR et S1 EN.

Au programme des classes internationales, classes préparatoires anglophones, classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level, figure une leçon de "Luxembourg – langue et culture" (LUXLA) en classes de 7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

Un cours facultatif "Luxembourg – langue et culture" (LUXLA) d'une leçon par semaine est prévu pour les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (GCSE), ainsi que pour les classes de 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> (AS-level, A-level).

## **Formation des adultes**

Des cours de luxembourgeois pour adultes sont offerts par l'Institut national des langues (INL) et le Service de la Formation des adultes (SFA). Les cours dispensés à l'Institut national des langues sont suivis pour la plupart de personnes qui veulent acquérir la nationalité luxembourgeoise et qui visent les tests de niveau B1 pour la compréhension orale et A2 pour l'expression orale.

## **Le Luxembourgeois et les élèves primo-arrivants**

À titre d'information, je vous fournis également les informations concernant l'importance du luxembourgeois dans les programmes établis pour les élèves nouvellement arrivés au pays.

### Classes d'insertion

ACCU	4 heures par semaine
CLIJA	2 heures par semaine
CLIJA+	2 heures par semaine
IPDM	0 heure par semaine

### Secondaire technique inférieur francophone

7STF	4 heures par semaine
8TEF	4 heures par semaine
9TEF	4 heures par semaine
8POF	0 heure par semaine
9POF	0 heure par semaine
9PRF	0 heure par semaine

### Secondaire technique inférieur germanophone

7STA	0 heure par semaine
8TEA	0 heure par semaine
8POA	0 heure par semaine
9TEA	0 heure par semaine
9POA	0 heure par semaine

### Modulaire francophone

7MOF	4 heures par semaine
8MOF	4 heures par semaine
9MOF	4 heures par semaine

### École européenne de Differdange EIDD

S1FR	2 heures par semaine
S1EN	2 heures par semaine
ACCU – EIDD	2 heures par semaine
VP1	2 heures par semaine

#### Classes internationales anglophones

7IEC	1 heure par semaine
6IEC	1 heure par semaine
5IEC	1 heure par semaine
4IEC	1 heure par semaine (facult.)
3IEC	1 heure par semaine (facult.)
2IEC	1 heure par semaine (facult.)
1IEC	1 heure par semaine (facult.)

#### Classes préparatoires anglophones + Bac international anglophone

5IA	1 heure par semaine
4IA	0 heure par semaine
3IA	0 heure par semaine
2BIA	0 heure par semaine
1BIA	0 heure par semaine

#### Classes préparatoires francophones + Bac international francophone

4IF	0 heure par semaine
3IF	0 heure par semaine
2BIF	0 heure par semaine
1BIF	0 heure par semaine

#### Ad 3)

Pendant sa scolarisation au Luxembourg, chaque élève vit des moments sans enseignement formalisé de la langue luxembourgeoise. Cette démarche me semble tout à fait raisonnable, comme l'école luxembourgeoise tant comme l'État luxembourgeois sont dans l'obligation de promouvoir et la langue luxembourgeoise et le plurilinguisme, notre pays formant une multiglossie quasiment parfaite.

Néanmoins, je rejoins l'honorable Député en identifiant des pistes à creuser, en identifiant des opportunités de rendre plus efficace l'apprentissage du luxembourgeois dans nos curricula. À titre d'exemple, je tiens à mentionner un apprentissage plus systématique du luxembourgeois au cycle 1, l'option "Luxembourgeois" à la section A de l'enseignement secondaire et l'emploi fonctionnel du luxembourgeois en tant que langue véhiculaire dans le cadre de la formation professionnelle.

#### Ad 4)

Un des facteurs essentiels à la base de l'intégration sociale de tous les élèves scolarisés au Luxembourg, qu'ils parlent le luxembourgeois ou d'autres langues, est l'apprentissage de la langue luxembourgeoise, notamment au niveau de l'enseignement fondamental, non seulement dans des cours de langue isolés, mais comme principale langue de communication pendant et en dehors des heures de classe.

En effet, le luxembourgeois, omniprésent dans la vie quotidienne, est considéré par les jeunes comme la première langue de communication interpersonnelle, tant sur le plan affectif, puisqu'il contribue à leur construction identitaire, que sur le plan social, comme en témoigne son usage abondant lors des échanges par les différents médias du domaine des technologies informatiques. Cette percée de la langue luxembourgeoise dans la communication journalière et les médias ne se reflète certainement pas encore dans tous les programmes scolaires, ni dans notre estime de cette langue.



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse